



Été 2003 - N°29

Editorial

Maîtriser les flux touristiques, relancer la dynamique estuarienne, conforter les activités traditionnelles, créer de la valeur ajoutée et assurer la mixité sociale, telles sont quelques-unes de nos ambitions...

Elles n'ont pourtant de sens que si elles sont partagées par les Picards qui vivent en Picardie maritime. L'exigence première du développement durable est bien en effet de mettre l'homme au cœur de tous les projets.

Depuis 30 ans bientôt, comme Monsieur Jourdain, les acteurs locaux, amoureux et passionnés de la Baie de Somme, ont agi sans vraiment toujours le savoir pour "conserver le futur". Aujourd'hui, ces pratiques qui ont été théorisées et portent des noms parfois hermétiques, sont devenues synonymes de modernité et de vertu.

Nous devons veiller à ne pas technocratiser le caractère profondément humaniste des relations parfois tumultueuses de ceux qui vivent au pays.

Nous devons en même temps profiter des formidables opportunités qui s'offrent à nous. L'opération Grand Site en est une. Notre candidature à l'appel à projet "Agenda 21", lancée par le MEDD en est une autre.

Peut-être l'expérimentation d'une "Gestion Intégrée de la Zone Côtière" viendra compléter le dispositif ?

L'équipe du SMACOPI et ses élus sont prêts à relever tous ces défis...

Bonnes vacances à ceux qui en prennent. Bon courage aux autres.

Jérôme Bignon,
Député de la Somme,
Président du SMACOPI



La lettre d'information du

SMACOPI

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA CÔTE PICARDE
Un acteur pour le développement durable de la Baie de Somme

La semaine du développement durable La première édition s'est déroulée du 2 au 8 juin 2003

Cette opération pilotée par le Secrétariat d'Etat au développement durable a pour vocation de sensibiliser le grand public sur ses enjeux.

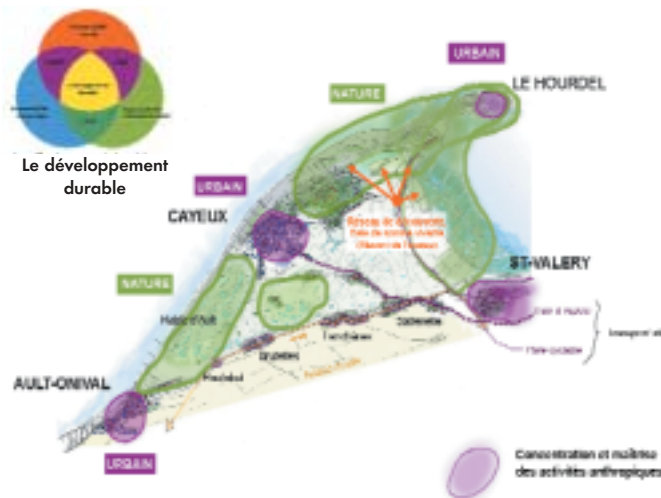


Réunion publique à Cayeux-sur-Mer

Une journée de découvertes et d'échanges a été organisée le 5 juin dernier, en présence de Monsieur Pierre Mirabaud, Préfet de Région.

A cette occasion, Jérôme BIGNON Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde, a appréhendé la question du développement durable autour de la Baie de Somme en illustrant ce thème par la démarche engagée par la commune de Cayeux-sur-Mer, qui tend à concilier un développement économique, bénéficiant aux populations locales tout en préservant l'environnement et les paysages littoraux. Ce document est accessible sur notre site internet.

L'Etat, les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Abbeville et du Tréport, la Chambre syndicale des industries et de la métallurgie du Vimeu, le SMACOPI ont souhaité illustrer cette approche par des actions engagées sur le territoire associant le développement économique, social et environnemental.



Orientations sur le sud de la Baie de Somme

www.baiedesomme.org

SMACOPI • 1, place de l'Amiral Courbet • 80100 Abbeville
Tél. : 03 22 20 60 30 • Fax : 03 22 31 19 33 • E-mail : smacopi@baiedesomme.org



Cayeux-sur-Mer Priorité aux piétons



Après l'aménagement de la place du 8 Mai 1945 (place de la Gare), des parvis de la mairie et de l'église, ce sont aujourd'hui les rues du Général Foch et du Général Leclerc, les places Courbet et Briand qui sont mises en valeur.

Le même parti d'aménagement a été choisi : matériaux et mobiliers résistants, aux couleurs locales "gris des galets" et "beige des sables", éclairage d'ambiance,... L'espace

public est maintenant réservé aux piétons. Un nouveau plan de circulation et de stationnement est mis en place sur le secteur réaménagé...

Ce projet a été accompagné par les fonds européens, par le Conseil Régional de Picardie et le Conseil Général de la Somme. Une opération d'amélioration des façades (OGAF), sera menée conjointement, l'étude pré-opérationnelle étant lancée dès l'automne 2003.

Les réserves foncières d'aujourd'hui sont les projets de demain...

Pour maîtriser le développement de la Côte Picarde, le SMACOPI s'est porté acquéreur, il y a une vingtaine d'années, de terrains stratégiques encore à l'état naturel, situés en périphérie des communes littorales. Cette politique a permis la réalisation d'équipements touristiques d'envergure (Belle Dune) tout en préservant les espaces naturels sensibles. Aujourd'hui, il s'agit de s'intéresser à la régénération de terrains déjà urbanisés au cœur des communes littorales...

Immeuble de la Renaissance à Quend



Dans le cadre de la restructuration de la frange nord de Quend, site de liaison entre la ZAC du Royon, le centre-ville, les terrains du Conservatoire du Littoral et la plage, le SMACOPI, à la demande de la commune de Quend, a acheté un immeuble partiellement à l'abandon "la Renaissance".

La vocation future de ces bâtis est encore à définir. Des études techniques et de faisabilité seront lancées prochainement.

Ault : l'acquisition de la colonie de vacances, véritable opportunité

Ce projet s'intègre aux mesures d'accompagnement de l'opération de "Protection des zones urbanisées du Vimeu". L'acquisition sera réalisée par le SMACOPI. La commune d'Ault, le Conseil Régional de Picardie, le Conseil Général de la Somme accompagneront financièrement ce projet.



6,6 hectares dominant la mer

Réestuarisation du cours du Dien - Etudes préalables

Au début des années 60, le cours du Dien a été détourné avec la rivière de l'Esplanade dans un canal longeant la route panoramique.

Aujourd'hui, le projet Baie de Somme permet d'envisager de redonner au Dien le lit qu'il n'aurait jamais dû quitter.

Les bénéfices attendus du projet sont une amélioration de la perception paysagère du fond de la Baie, une augmentation de la diversité des espèces végétales et animales, une meilleure maîtrise des niveaux d'eau en amont de l'écluse et une contribution au pacage des moutons de "l'Estran" grâce à l'accès à l'eau douce.



Le Dien, aujourd'hui

Noyelles-sur-Mer : achèvement des travaux

La dernière tranche de la traversée de Noyelles-sur-Mer s'achève. Elle fait suite aux aménagements des abords de la gare (hiver 95/96) puis ceux du carrefour Saint-Valery-sur-Somme Le Crotoy (hiver 97/98) et d'une partie de la rue du Maréchal Foch (hiver 2000/2001).

Ainsi, Noyelles-sur-Mer a su préserver son authenticité et mettre en valeur son patrimoine architectural. Assis sur de nombreux éléments, comme la gare SNCF, le petit train à vapeur de la Baie de Somme, la hutte des 400 coups, des paysages remarquables, le village entre aujourd'hui dans une démarche économique durable.

La valorisation du cimetière chinois pourrait en être la prochaine étape...



Golf de Belle Dune

Les améliorations de l'hiver 2002-2003

Le golf de Belle Dune est maintenant réalisé depuis plus de 10 ans. Si sa réputation n'est plus à faire avec l'accueil de 30 000 golfeurs en 2002, il s'est avéré nécessaire d'entreprendre des travaux d'amélioration :

- **De nouveaux vestiaires**



Aperçu des vestiaires hommes

L'augmentation des surfaces, une décoration chaleureuse ne peuvent que contribuer à l'amélioration du confort des joueurs.

- **Evolution de l'outil informatique de gestion de l'arrosage**

Face au surcroît de fréquentation, le temps d'arrosage du parcours, malgré des programmations de nuit, devait être optimisé.

Le golf a dû, au fil des ans, subir des modifications ponctuelles de son tracé pour faire face à un problème d'inondation ou encore s'harmoniser avec des projets riverains.

Les réseaux d'irrigation ont donc été rénovés.

Le nouveau logiciel installé permet de mieux gérer les temps d'arrosage, de contrôler les défaillances de l'installation et de fournir des bilans quantitatifs et qualitatifs des consommations d'eau.

- **Les travaux d'amélioration du practice**

Suite aux inondations répétées, les travaux entrepris entre novembre 2002 et le printemps 2003 se sont traduits par l'apport de sable de remblai représentant un volume

global de 6 000 m³ sur une superficie totale de 2 hectares et la création de nouveaux ateliers.

- **La transformation du trou n° 8**

La poursuite de l'urbanisation de la commune de Fort-Mahon en frange nord du golf a conduit à une réduction de la zone de protection entre la zone bâtie et le trou n° 8.

Pour pallier l'insécurité des riverains, l'axe de jeu du trou n° 8 a été déplacé.

Cette modification semble aujourd'hui donner des résultats satisfaisants. Des plantations d'arbres sont venues compléter cet aménagement.



Mise en conformité du parcours

Pro Am International de la Côte d'Opale, 10^{ème} édition

Le bon exemple d'un partenariat réussi...

Cette compétition est l'exemple d'une stratégie touristique à développer. Sa particularité est de raisonner en terme de destination golfique et non plus dans les seules limites d'un territoire, tout en visant l'ambition de devenir le plus grand Pro Am d'Europe. Les 4 sites de Belle Dune, Le Touquet-Mer, Hardelot-les-Pins et Wimereux, sont un produit inégalé de par leur diversité et la qualité des parcours.

Cette année, 90 équipes venues de France, d'Angleterre, de Belgique, du Luxembourg, d'Allemagne, du Canada, s'étaient données rendez-vous à cette grande fête du golf.

en Bref

Jardins de Valloires

Les travaux de l'espace Lamarck s'achèvent...



"L'espace des origines"

Dans quelques semaines, les jardins de Valloires proposeront un nouvel espace en mémoire du botaniste et zoologiste picard, Jean-Baptiste Lamarck, inventeur, en 1802, du mot "BIOLOGIE".

Dessiné par Gilles Clément, paysagiste concepteur, ce jardin permettra à tous d'accéder à la botanique en retraçant l'évolution du monde végétal depuis plus de 400 millions d'années.

Ce jardin, d'un nouveau genre sera un lieu de compréhension du monde vivant, mais aussi un espace de réflexion dédié au respect de l'environnement.

L'Aquaclub Belle Dune

Le bassin extérieur fait peau neuve

Pour des raisons de sécurité, il a fallu procéder au remplacement des coques des toboggans extérieurs durant le printemps.

Le coût de cette opération s'est élevé à 125 000 _ HT financé avec l'aide du Conseil Général de la Somme.

La Maison de l'Oiseau

Un nouvel agencement de boutique



L'équipe de la Maison de l'Oiseau vous accueille dans un espace rénové.





Freiston Shore et Tollesbury

L'homme favorise le retour de la mer dans les terres

Une délégation d'élus et de techniciens s'est rendue en Angleterre les 16 et 17 mai derniers, afin d'étudier 2 opérations de reconstitution de marais salés sur les sites de Freiston Shore et de Tollesbury. Cet échange d'expériences servira de base à la réflexion sur le devenir de certaines rengaîtures au nord et au sud de la Baie de Somme.

Le site de Freiston Shore

Le projet trouve son origine dans la difficulté physique et financière de gérer le trait de côte face aux assauts répétés de la mer. Une stratégie de recul maîtrisé a été mise en place tout en prenant en compte les effets attendus du réchauffement climatique. Afin de continuer à protéger la digue, derrière laquelle des espaces sont encore cultivés, un nouvel ouvrage a été construit en 2000, en isolant une partie du polder. Ce dernier a été édifié en trois couches afin de laisser le sol se



Le site de Freiston Shore

compacter. La brèche ouverte depuis l'année 2000 a aujourd'hui plusieurs effets très positifs :

- écologique par la création de nouveaux marais salés particulièrement attractifs pour les oiseaux migrateurs et la faune benthique, du fait de l'intense productivité biologique de ces zones nouvelles,
- économique par de nouvelles perspectives sur l'exploitation des ressources marines, notamment la création de nouveaux paysages très convoités par les visiteurs induisant un flux de près de 40 000 personnes en 2002.

La spartine en Baie de Somme

Bilan de l'opération "grandeur nature"

Dans le but de sauvegarder l'estran sableux de la Baie de Somme, un contrôle expérimental sur la spartine est mené, depuis juillet 2002, sur les terrains situés entre l'agglomération de Crotoy et le parking de la réserve naturelle de la Baie de Somme, prolongeant une expérience déjà menée en 1999, sur trois hectares.

Un an après le passage au rotavator du site concerné, le comité de suivi s'est réuni pour examiner les résultats obtenus, tant en ce qui concerne



Le comité d'experts en discussion...

l'évolution topographique du secteur que la densité et la diversité des invertébrés et des oiseaux.

Les résultats sont intéressants : à noter la constatation d'une augmentation de la densité de proies pour les oiseaux. Il faut maintenant confirmer ces acquis et obtenir des éléments d'analyse quant à d'éventuels impacts sédimentaires de ces interventions sur des habitats proches des zones d'expérimentations.

Cette action est conduite grâce au soutien de l'Union Européenne, de l'Etat, du Conseil Régional de Picardie, du Conseil Général de la Somme et avec le concours scientifique de l'Université de Reims, du GEMEL, du Groupe Ornithologique Picard, du Cabinet ALFA, ainsi que d'un groupe d'experts.



Hâble d'Ault : un partenariat efficace

Aujourd'hui, il est satisfaisant de voir que les habitants et utilisateurs du Hâble d'Ault s'associent au travail quotidien du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde en préservant la propreté des sites. Les chasseurs du Domaine Public Maritime Littoral Picard Sud et de l'ACPH (Association des Chasseurs Pêcheurs et Huttiers du Hâble d'Ault) s'étaient donnés rendez-vous le 22 juin dernier. Ils étaient plus d'une cinquantaine avec quelques conseillers municipaux et habitants de Woignarue avec un seul mot d'ordre : "Rivage propre entre Cayeux et Ault". Ce n'est pas moins de 35 m³ de déchets de toutes sortes qui ont été ramassés et conduits en décharge.

Nidification record pour la colonie d'avocettes



Les stationnements prolongés des avocettes, en migration de printemps, rendaient optimistes l'équipe du Parc : elles étaient parfois plus de 400 à se nourrir sur les plans d'eau. Les oiseaux se sont installés sur 2 sites différents construisant leur nid sur des îlots sableux aménagés à leur intention. Au total, 182 nids ont été recensés (contre 139 en 2002) en faisant du Parc un des grands sites français de cette espèce relativement rare (2 500 couples en France). Le maintien et le développement de cette colonie remarquable passent par l'augmentation des sites de nidification et la restauration de la salinité sur les plans d'eau de front de mer (zone d'alimentation des poussins).